Liberté, sécurité et justice dans l'Union européenne (mai 2006)

Source: Liberté, sécurité et justice dans l'Union européenne- DG F Communication [Prod.], 2006. Conseil de l'Union européenne, Bruxelles. - VIDEO (10:13, Couleur, Son original).
Council of the European Union, Rue de la Loi, 175, B-1048 Brussels.

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/liberte_securite_et_justice_dans_l_union_europeenne_mai_2006-fr-a560f276-ea09-488d-a890-50ea880ea1ff.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Liberté, sécurité et justice dans l'Union européenne (mai 2006)

Ce petit village du Luxembourg est connu de toute l'Europe. Son nom en tout cas. Il s'agit de Schengen. Là où fut signé l'accord de Schengen en 1985. Ce fut le début de l'Europe sans frontières. Quel endroit pourrait être plus symbolique que Schengen, petite ville sise entre trois pays: l'Allemagne, la France et le Luxembourg.

«Il y avait la douane française, douane allemande, douane luxembourgeoise – on appelle ça le ‘coin des trois frontières’.»

Aujourd'hui ces frontières ont disparu, mais la liberté dont nous jouissons de pouvoir voyager, travailler ou faire des affaires dans d'autres pays de l'Union européenne ne signifie pas grand chose si nous ne sommes pas protégés par des systèmes juridiques sur lesquels nous pouvons compter. Et les criminels ainsi que les terroristes jouissent de cette même liberté de mouvement. C'est pourquoi les forces de police et les autorités judiciaires doivent travailler ensemble pour combattre la criminalité internationale.

En 1999, les chefs d'État ou de gouvernement se sont réunis à Tampere, en Finlande, pour convenir d'un ambitieux plan d'action pour faire de l'Union un espace de liberté, de sécurité et de justice.

Ce qu'il fallait, c'était: une politique commune sur le droit d'asile et l'immigration; un véritable espace de justice européen, en d'autres termes un meilleur accès à la justice et la reconnaissance mutuelle des décisions de justice; une lutte contre la criminalité à l'échelle de l'Union; et une action extérieure consolidée, construire des partenariats avec des pays tiers.

Le Conseil des ministres de l'Union européenne joue un rôle prépondérant dans la mise en place de cette coopération renforcée en matière de justice et d'affaires intérieures à l'échelle de l'Union européenne.

[Javier Solana – Secrétaire général, Conseil de l’Union européenne] «L’Union s’occupe de ça depuis des années. Mais au fil du temps, ça a pris de l’importance. Souvenez-vous qu’on parle de problèmes d’immigration, de la réadaptation des immigrants dans nos sociétés, de la lutte contre le crime organisé, des choses qui comptent beaucoup dans la vie quotidienne des citoyens de l’Union européenne.»

L'Union européenne compte vingt-cinq pays, avec plus de vingt-cinq systèmes judiciaires différents. Il s'agit d'un domaine sensible, où les gouvernements protègent souvent jalousement leurs prérogatives nationales. Ils ne veulent pas céder trop de pouvoir à l'Union européenne.

[Monika Lamperth – Ministre hongroise de l’Intérieur] «Pendant les négociations d’accession, la question de la souveraineté a beaucoup compté. Quand un pays abandonne sa souveraineté, il est important qu’il sache pourquoi, que le peuple comprenne quel est le but final de cet abandon de souveraineté. Faire partie de l’Union européenne, ça implique des responsabilités que le pays doit accepter.»

En réalité, les ministres européens de la Justice et des Affaires intérieures élaborent leur politique de façon pragmatique.

[Bertel Haarder – Ministre danois des réfugiés, de l’immigration et de l’intégration] Le terrorisme, après le 11 septembre et les attentats de Madrid, a encouragé le soutien public pour une action commune ainsi que pour un certain abandon de leurs droits vis-à-vis de la police, etc.

La lutte contre la criminalité et l'immigration illégale commence aux frontières extérieures de l'Union. Avec la suppression des contrôles aux frontières intérieures, une sécurité accrue est nécessaire aux frontières extérieures. Tout au sud, l'Italie est constamment en alerte pour contrer les arrivées illégales d'immigrés et de trafiquants. On recourt à des technologies dernier cri. Un scanner de camions est utilisé au port de Bari. À d'autres endroits, des machines capables de détecter un battement de cœur ou la présence de dioxyde de carbone sont employées en vue de repérer les passagers clandestins.

Ces bateaux saisis en Albanie appartenaient à des trafiquants d'êtres humains. C'est la preuve que la coopération avec les pays tiers fonctionne. Le financement européen, la formation de la police des frontières albanaise ainsi qu'un centre de commande conjoint entre Albanie et Italie, ont permis de réduire significativement l'immigration clandestine via l'Adriatique.

[Fulvio Furia – Garde-frontière italien, port de Durres] «On a noté, dans ce contexte, une augmentation des pouvoirs de la police locale qui a acquis une certaine autonomie et qui est parvenue à des résultats toute seule avec un professionnalisme accru.»

À la suite du récent élargissement de l'Union, les frontières orientales de l'Union européenne sont désormais bien plus longues. Ici, un aéroglisseur patrouille un lac gelé séparant l'Estonie de la Russie. L'Union investit près d'un milliard d'euros dans la formation et une surveillance sophistiquée, afin de sécuriser les nouvelles frontières orientales.

Au sein de l'Union européenne se trouve l'espace Schengen, une Europe sans frontières où les personnes peuvent circuler librement sans devoir montrer leur passeport ou leur carte d'identité. Treize pays de l'Union européenne, ainsi que la Norvège et l'Islande, font partie de cet espace. Au cours des prochaines années, les contrôles aux frontières avec les nouveaux États membres devraient également être abolis.

En l'absence de contrôles réguliers aux frontières, il existe d'autres moyens d'attraper les criminels. Ici en France, près de la frontière franco-belge, la police des deux pays mène des patrouilles communes. Au moindre soupçon lors d'un barrage routier, elles introduisent le nom du suspect dans le Système d'information Schengen. «Recherche et arrestation en vue d’une remise ou bien d’une extradition…» Il s'agit d'une base de données européenne renfermant douze millions d'informations relatives à des biens volés, tels que des voitures, des documents et des billets de banque, ainsi que les coordonnées des personnes recherchées.

[Jacques Graff – Système d’information Schengen] «Lorsqu'un signalement belge est émis dans le S.I.S., si un policier grec intercepte cette personne, il saura directement dans sa langue ce qu'il doit faire avec cette personne: l'arrêter, la suivre, si cette personne est disparue… Il aura les informations minimum pour pouvoir prendre des réactions immédiates.»

Le même système est utilisé pour les passagers aériens. Ici, les coordonnées des personnes qui arrivent à Bruxelles en provenance d'un pays ne faisant pas partie de l'espace Schengen sont encodées dans l'ordinateur pour vérification. Une alerte se déclenche lorsqu'une jeune fille de quinze ans arrive seule de Croatie. Dans la mesure où il existe un risque de traite de mineurs, il faut poser des questions. «*How many days you will stay in Belgium?*» Au bout du compte, l'histoire de l'adolescente, qui dit venir rendre visite à un ami, est confirmée: elle est autorisée à passer.

L'Union européenne ne tente pas de bâtir une forteresse. Accorder l'asile aux réfugiés qui fuient le danger et la persécution est un devoir humanitaire. Elle est en train d'élaborer une politique d'asile commune et plusieurs réglementations communes sont déjà en place pour l'accueil et la protection des demandeurs d'asile. Il importe aussi de prendre des mesures en vue d'améliorer l'intégration sociale des immigrés.

[Javier Solana] «Nous devons respecter des valeurs, nous savons que les gens qui viennent travailler chez nous sont traités de manière correcte, que leurs droits sont reconnus et qu’ils ont la possibilité de s’épanouir.»

La création d'Europol à la Haye, la capitale des Pays-Bas, a marqué une grande avancée dans la lutte contre la criminalité transfrontalière. Ici des officiers de police de différents pays collaborent, par exemple, pour suivre les déplacements de bandes criminelles. Europol travaille désormais en étroite collaboration avec le coordinateur de la lutte contre le terrorisme au niveau de l’Union européenne.

[Gijs de Vries – Coordinateur de la lutte contre le terrorisme de l’UE] «Il y a une grande coopération pratique au quotidien entre plusieurs services nationaux qui collaborent. Et en effet, ils sont déjà parvenus à

empêcher des attaques dans plusieurs pays d’Europe.»

Étant donné que le terrorisme acquiert une place de plus en plus prépondérante à l'ordre du jour politique, une autre organisation, Eurojust, a été mise sur pied dans le but de jouer un rôle-clé dans ce type de coopération. Elle aide les autorités judiciaires à coordonner les enquêtes sur le terrorisme et d'autres affaires pénales transfrontalières.

[Michael Kennedy – Président, Eurojust] «Un bon exemple sont les trafics de drogues et d’êtres humains. Nous avons aidé les autorités à enquêter sur ces affaires, à obtenir des preuves d’une juridiction à l’autre et à faciliter la coordination. Ainsi, des arrestations ou des fouilles ont lieu en même temps dans plusieurs pays.»

Les autorités judiciaires sont toujours frustrées par le fait que les criminels peuvent se déplacer bien plus librement qu'elles-mêmes. Mais l'instauration, il y a peu, du mandat d'arrêt européen afin de remplacer la lente et lourde procédure d'extradition constitue un énorme progrès. C'est le premier exemple concret du principe de reconnaissance mutuelle en droit pénal.

Une coopération judiciaire plus étroite requiert également une confiance mutuelle accrue entre les systèmes juridiques. Il y a également lieu de respecter les droits des personnes. Il a été proposé, lorsque quelqu'un est arrêté, qu'il s'agisse d'un membre d'un groupe criminel organisé ou d'un vacancier impliqué dans un accident de circulation, qu'on lui donne une déclaration des droits. L'accès au conseil juridique et à l'interprétation si nécessaire devrait être garanti pour tout le monde.

Grâce à l'accord de Schengen, nous pouvons nous déplacer librement dans toute l'Europe. Nous devons maintenant avoir accès à la justice partout dans l'Union européenne. Les systèmes juridiques doivent faciliter et non compliquer la vie des citoyens. Un espace de liberté, de sécurité et de justice peut fonctionner pour tout le monde.